

Principales décisions du conseil communal



Séance du 25 janvier 2022

Interpellation citoyenne

M. Sabbe, architecte-urbaniste, a interpellé le collège sur sa politique d'aménagement du territoire et les projets qui selon lui phagocytent les terres agricoles et participent à un aménagement du territoire qui ne préserve pas le caractère rural de la commune.

Mme Messens, au nom du Collège, a répondu aux arguments avancés par M. Sabbe et expliqué quelle est la démarche du collège pour accepter ou refuser une demande de permis d'urbanisme.

Energie

- Le conseil communal a entendu l'exposé d'Orès qui présentait sa candidature pour le renouvellement du mandat de GRD (gestionnaire des réseaux de distribution de gaz et d'électricité). Le conseil a validé cette candidature qu'il transmet à la CWAPE.
- Le conseil communal a pris connaissance de l'état des lieux du plan énergie climat et des objectifs pour les prochaines années.
- Le conseil communal a approuvé le règlement concernant les primes Energie pour l'année 2022 : maintien de la prime à l'audit énergétique (200 €), à l'isolation (250 €) et au placement de panneaux photovoltaïques (250 €).

Environnement

- Approbation du programme d'investissements introduit à la Région Wallonne dans le cadre du subside aux aménagements cyclables.
 - Ce programme devra être validé par la Région Wallonne avant de repasser au conseil communal.
- Approbation de la convention avec l'INBW pour transférer à l'Intercommunale le subside que la Ville peut percevoir et la charge de l'utiliser afin de réaliser des actions de prévention pour la réduction des déchets ménagers.
- Approbation d'une convention avec l'INBW relative à la prise en charge de la collecte et du traitement des bâches agricoles.
- Approbation d'un règlement complémentaire de circulation pour réserver les emplacements de stationnement à une borne de recharge électrique aux véhicules électriques pendant le temps de recharge.
- Approbation d'un règlement complémentaire de circulation pour interdire le stationnement en face d'une habitation à la rue N. Lebrun.
- Approbation d'un règlement complémentaire de circulation pour organiser le stationnement le long du Ravel à hauteur de l'école NESPA en vue de prévoir des emplacements supplémentaires de parking.

Affaires générales

- Approbation d'une convention avec l'ISBW qui organise nos plaines de vacances et l'accueil extrascolaire pendant l'année scolaire à Baisy-Thy et pendant nos plaines de vacances. L'Intercommunale augmente ses prix de fonctionnement.

- Approbation du nouveau montant pour la participation aux plaines de vacances : 45 € par semaine pour le 1^{er} enfant, 40 € pour le 2^{ème} enfant et 35 € pour le 3^{ème} enfant.
- Approbation de la nouvelle convention d'occupation pour l'ONE qui occupe le local n° 9 à l'Espace 2000 pour les consultations des nourrissons. Le loyer est fixé à 350 € par mois.

Travaux

- Approbation du cahier des charges et des es conditions du marché de travaux pour interventions localisées en voirie pour un montant de 129.288 € TVAC.
- Approbation du cahier des charges et fixation les conditions du marché de travaux pour réparations des voiries en hydrocarboné pour un montant de 110.654 € TVAC.